Pour rendre justice au zèle et au bon goût que déployèrent les citoyens sur le passage de la procession il faudrait détailler les démonstrations de tous genres par lesquelles chacun voulut exprimer la part qu'il prenait à la fête nationale ; la mémoire n'y suffirait pas ; au milieu de cette foule de démonstrations extérieures de joie et de félicitations il ne fut possible de remarquer que ceux qui s'isolèrent en ne contribuant pas à la joie commune.

Là s'élevaient des arcs de triomphe, des devises patriotiques, ici on entendait des accords harmonieux, plus loin des décharges d'artillerie, partout brillaient des guirlandes de verdure, des maisons pavoisées, des dames aux toilettes élégantes, aux regards approbateurs. Parmi les arcs de triomphes pourtant, nous ne pouvons nous empêcher de citer celui qui fut élevé par les soins et le zèle de messieurs les Drs. Séguin et Robitaille et où figuraient au milieu de verts festons et de pavillons bigarrés les armes de Sir Chs. Bagot en deuil, et un tableau représentant John Bull et Jean Baptiste se donnant la main ; un autre arc de triomphe qui ornait la rue St. Valier est dû à l'empressement de Mr. Rhéaume, avocat ; sur un pavillon national vert et blanc étaient un castor, une charrue et la belle devise : *Canadien avant tout.*

De l'aveu de chacun enfin, jamais pareille fête n'était venue égayer notre ville, jamais solennité si brillante n'avait confondu tant de classes, n'avait réuni si agréablement l'élite de toute une population.

BANQUET.

Pour terminer et compléter la fête patronale de la société St. Jean Baptiste près de 350 membres se réunirent Lundi soir dans la salle du théâtre, autour d'une table abondamment couverte de tout ce qu'il est possible de se procurer en cette saison. La salle décorée de verdure ; les piliers entourés de festons ; le comble enveloppé de drapeaux de toutes les nations ; les parois couvertes de bannières ; le haut de la salle orné de trophées d'armes et d'étendards ; les tables entourées d'hommes à la physionomie ouverte, gaie, intelligente, tout cela formait un de ces spectacles qu'il faut renoncer à peindre par des mots, mais dont tout ceux qui y prirent part conserveront un glorieux, un éternel souvenir.

A huit heures précises l'honorable R. E. Caron, président de la société, alla prendre sa place aux sons joyeux de l'air national ; à ses côtés s'assirent le président-adjoint, le trésorier, les secrétaires, le commissaire-ordonnateur et des députations de chaque section. A chacune des extrémités de la table était un vice-président et ses officiers et après eux tous les autres membres, sans autre distinction que celle de l'intimité. Lorsque le premier appétit fut apaisé, Mr. le Président se leva et proposa les santés d'ordre suivantes :—

1—*La Saint Jean-Baptiste et tous ceux qui la célèbrent.*

Puisse l'association qui nous unit et qui embrassera bientôt tout ce qui tient à honneur d'être canadien, devenir le précurseur de l'avancement et de la prospérité du pays comme le fut la pour régénération du genre humain le Saint Patron sous l'égide duquel nous nous sommes placés. Puissent enfin tous les Jean-Baptistes en se retrouvant ensemble chaque année puiser des souvenirs qui les énorgueillissent de leur patrie.

Air : *à la claire fontaine.*

Mr. P. Plamondon avocat fut appelé et chanta avec l'énergie qu'on lui connait une chanson préparée pour la circonstance par Mr. F. R. Angers. La musique adaptée aux paroles est aussi originale et fut composée par Mr. C. Sauvageau. Le défaut de place nous empêche de reproduire aujourd'hui cette production qui fut vivement applaudie.

Mr. le Président avant de proposer la santé qu'on vient de lire favorisa l'auditoire des observations suivantes qui furent à chaque phrase couvertes d'applaudissements.

Messieurs,

La première santé que j'ai à vous proposer en est une que vous recevrez j'en suis sûr, avec plaisir et enthousiasme, elle est relative à la Fête que nous célébrons et qui est l'occasion de la brillante réunion à laquelle j'ai l'honneur de m'adresser. Avant cependant que je vous offre cette santé je me permettrai de vous faire quelques observations que les circonstances me paraissent exiger.

C'est une belle et heureuse idée que celle qui est venue à quelques uns de nos concitoyens qui, connaissant les avantages immenses qui résultaient de la formation de sociétés qui ayant pour base la bienfaisance, fournissent à ses membres des moyens plus faciles et plus fréquents de se voir et de s'entendre, se sont décidés à prendre l'initiative à adopter des mesures pour créer parmi nous une de ces sociétés, dont nous avons besoin plus que tous *les autres.*—(*Applaud.*)

Depuis bien long temps la nécessité d'une pareille création était généralement sentie, chacun formait des vœux pour sa réalisation, vantait les avantages qui nous en résulteraient et signalait les inconvénients qui nous résultaient de sa privation, mais en cette affaire comme en bien d'autres le premier pas étant toujours celui qu'il en coute le plus à faire, personne ne voulut faire ce pas, et un projet sur la nécessité et l'importance duquel tous s'accordaient, restait sans exécution.

Enfin quelques uns de nos jeunes concitoyens plus énergiques, plus courageux et plus hardis que les autres, sautant avec gaieté par dessus les difficultés et les obstacles qui jusque là nous avaient arrêtés, ont à la fin réalisé l'objet de nos désirs en improvisant l'an dernier, à la veille même du jour où devait être célébré notre fête patronale, une association qui quoique temporaire et préliminaire, de l'aveu même de ceux qui l'avaient formée, a eu l'effet de donner naissance à notre société actuelle que nous pouvons regarder aujourd'hui comme parfaitement et complètement organisée.—(*Applaud.*)

D'après les arrangements pris par ceux qui avaient joint cette organisation, vous vous rappelez, Messieurs que l'année dernière, le jour de la fête de notre patron il fut fait une démonstration publique et il fut donné un Banquet auquel prirent part un bon nombre d'entre nous les uns comme membres de la sociétés, les autres comme convives, l'ordre qui régna en cette occasion dut surprendre lorsque l'on considéra le peu de temps que l'on avait eu pour se préparer. Aussitôt cette célébration terminée ceux à qui elle était due, désirant voir se former d'une manière permanente et durable, une association qui serait assise sur des bases plus larges et à laquelle tous pourraient être admis, abdiquant les pouvoirs qui leur avaient été conférés, invitèrent eux-mêmes leurs concitoyens à s'assembler pour aviser aux moyens de mettre à exécution cette noble résolution. Ce qui a suivi ces démarches nous est connu, Messieurs ; un nombre considérable de personnes de toutes les Localités de cette ville, de toutes les classes, de tous les âges, se sont empressés de faire insérer leurs noms sur les listes de la société que l'on peut regarder comme étant dans un état d'organisation complète, ainsi que le prouvent les règlemens qui ont été adoptés, les Bannières et Drapeaux que vous vous êtes donnés, et l'ordre tout à fait admirable que vous avez su établir, dans les démonstrations publiques qui ont eu lieu dernièrement pour la célébration de notre fête patronale et surtout, le goût, la splendeur et la régularité qui ont été déployés dans les arrangements de ce Banquet qui ne laisse rien à désirer, et qui fait beaucoup d'honneur à ceux qui y ont pris une part active.—(*Appld.*)

Ces succès dont nous avons toute raison de nous féliciter démontrent que l'on a su apprécier l'importance de cette association ainsi que les avantages qui doivent en résulter.

Ces avantages sont nombreux, je me contenterai d'en indiquer quelques uns des plus saillants — D'abord il est à propos qu'il soit bien compris et généralement connu que notre société en est une de pure bienfaisance dans laquelle la politique n'entre pour rien ; cette vérité [illegible] par nos règlements [illegible] un point sur lequel il est important qu'il n'existe aucun [illegible] entendu soit entre les membres eux-mêmes, soit au dehors de la société, vû que parmi les membres une opinion contraire pourrait créer des germes de discorde et de difficulté qui ne manqueraient pas d'être fatals à la prospérité de la société et peut-être même à son existence ; tandis que la même cause pourrait produire au dehors des idées de défiance et d'inimitié propres à rendre notre position plus difficile et moins agréable et mettre des obstacles à l'exécution de nos projets tous philanthropiques et libéraux. Cependant, Messieurs, quoique comme sociétaires nous n'ayons rien à faire avec la politique, il est certain que l'organisation de notre société nous offrira de grandes facilités pour nous entendre et communiquer ensemble chaque fois que nos intérêts d'un genre ou d'un autre l'exigeront ; sous ce point de vue donc notre société ne peut manquer de nous être d'une grande utilité.

Il n'est pas un Pays au monde où l'on ne trouve fortement gravé dans le peuple qui l'habite le désir de maintenir intactes sa langue, ses institutions et ses loix. Ce sentiment naturel se rencontre même chez les Peuples dont le language est le plus grossier, chez qui les institutions sont les plus imparfaites et les loix les plus mauvaises ; si tel est le cas, messieurs, combien fort doit être ce désir de conserver des choses aussi précieuses, chez nous qui avons une langue qui ne le cède en beauté à aucune, des institutions qui doivent nous être chères à tant de titres et des lois qui analysées et expliquées plutôt que changées, ont à l'aide du puissant génie du plus grand homme qui ait jamais existé servi de base au code de loix civiles le plus parfait qu'il y ait sans en excepter les chefs d'œuvres des Romains.—(*Applaud. frénétiques.*)

Eh bien, messieurs, la société dans laquelle vous vous êtes enrolés est un moyen efficace de vous aider à garder ces trésors que l'on a plusieurs fois essayé de vous enlever, parceque l'on comptait sur notre indifférence apparente, sur notre manque d'énergie et de moyens de les défendre. Mais lorsque l'on saura que rien ne vous est cher, comme votre langue vos institutions et vos loix, que vous êtes déterminés à les défendre contre toute injuste agression, au prix des plus grands sacrifice, et que cette détermination vous avez les moyens de la faire respecter, alors l'on sera moins disposé à renouveler des tentatives dont les succès seront devenus bien moins probables. (*Appl.*)

Notre association toute nationale indique assez notre désir et notre détermination de garder et défendre notre nationalité et la manière avec laquelle nous avons jusqu'ici procédé, témoigne de notre capacité et de nos moyens à faire respecter ce que nous avons déterminé sur ce sujet.

Mais dans l'état de société où nous vivons, il y a de graves intérêts qui nous sont opposés et qui mettent obstacle à la réalisation de nos vœux et de nos espérances les plus chers, pour faire face à ces difficultés, il faut être forts, or sans union pas de force ; plus d'une fois déjà nous avons fait la triste expérience de cette grande vérité. Or, messieurs, si cette union, qui donne la force, n'a pas jusqu'ici existé parmi nous autant qu'il aurait été à désirer, cela doit être attribué particulièrement à ce que nous ne nous connaissions pas assez et que nous n'avons pas assez souvent l'occasion de nous voir et de nous parler. Notre association, messieurs, en nous rapprochant, en nous fournissant des occasions plus fréquentes de nous voir, aura sans aucun doute l'effet de faire disparaître des préjugés et des méfiances qui n'existaient que parce que ceux qui en étaient l'objet, n'étaient pas suffisamment connus ; ce que je dis est à ma connaissance personnelle et m'est arrivé à moi même ; j'ai entretenu longtems des idées bien erronées sur certaines personnes que des rapports plus immédiats et plus fréquents, m'ont appris à juger bien différemment et grâce à la connaissance que j'en ai faite, je les trouve aujourd'hui aussi estimables qu'elles me le paraissaient peu ci-devant. (*Applaudissement.*)

Mais à ces avantages que nous devons attendre de notre association, il faut ajouter les facilités qu'elle fournira d'accomplir le principal but que nous nous proposons en y entrant, celui de porter des secours à ceux qui en ont besoin et qui le méritent. Au moyen de notre organisation, il sera aisé de découvrir et de faire connaître dans chaque localité les familles indigente auxquelle il convient de distribuer ces secours, et en même temps de se soustraire aux déceptions, auxquelles l'on est trop souvent exposé de la part de personnes peu dignes de la commisération publique, mais qui ont le talent de cacher leurs vices ou leur paresse et de se faire soutenir par la société au grand détriment de ceux qui ont vraiment droit à notre charité. (*Applaudissemens.*)

Tels sont, Messieurs, quelques uns des avantages qui me frappent comme devant résulter de notre société, il n'est pas nécessaire de s'étendre davantage sur son utilité je le répète ; les succès qu'elle a rencontrés et l'état de prospérité auquel elle est parvenue en si peu de temps, prouvent que vous avez su apprécier son importance ; et ces succès sont tels que tout ce qui vous reste à faire maintenant, c'est de se saisir de tous les moyens possibles pour perpétuer et rendre de plus en plus stable une association qui doit vous être si précieuse, et éviter tout ce qui pourrait tendre à l'affecter et à la diminuer. (*Appl. prolongés*)

Nous n'avons à craindre qu'une seule chose c'est la discorde, si elle se glissait parmi nous, tout serait perdu et nous vérifierions les reproches qui plus d'une fois nous ont été adressés, que nous n'étions pas capables de nous entendre et de rester long-temps unis ; donnons le démenti à des imputations aussi graves ; fesons voir que ces reproches ne sont pas mérités ; soyons unis, confiants et indulgents les uns envers les autres, si quelqu'un voulait jeter la discorde dans vos rangs, qu'il soit expulsé de notre société et voué à l'exécration ; ou plutôt qu'il soit invité à rentrer en lui-même et à revenir à des sentiments plus convenables.

Que toutes nos discussions soient conduites avec aménité et bienveillance, que nos assemblées par l'ordre et l'harmonie qui y règneront, soient regardées comme des moments de récréation, que chacun désirera voir arriver ; en agissant de cette manière, Messieurs, non seulement nous ne perdrons aucun membre que nous possédons aujourd'hui, mais ceux qui peuvent être admis dans la société, mais qui pour une raison ou une autre ne s'y sont pas encore fait recevoir, s'hâteront de se joindre à nous et de grossir nos rangs, et je ne doute nullement, et c'est mon vœu bien sincère, qu'à pareil jour l'an prochain, lors que nous nous réunirons de [illegible] à nous féliciter de nouveaux succès et nous aurons le plaisir de voir parmi nous bon nombre de nos concitoyens très estimables dont nous regrettons avec raison d'être privés aujourd'hui. (*Bravos prolongés*)

2—*A Sa Majesté la Reine Victoria et à la Famille Royale.*

Comme femme et comme souveraine elle a droit à nos hommages. Puisse-t-elle rendre justice au peuple canadien qui jamais n'oublie les bienfaits.

Air : *Dieu sauve la reine.*

3—*A la mémoire du chevalier Charles Bagot.*

Le peuple redira long-tems le nom de l'homme qui par le simple charme de l'équité a su, durant quelques mois de justice éclairée, effacer de nos cœurs de longues années de malheurs et de persécutions.

Profond silence.

4—*A son Excellence le Chevalier Charles Théophile Metcalfe, Gouverneur Général.*

Puisse-t-il continuer avec succès l'œuvre de son digne prédécesseur et comprendre qu'un sceptre impartial est la baguette magique au moyen de laquelle on fait surgir en Canada des légions de sujets fidèles. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans la tâche noble mais difficile qu'il a entreprise et lui promettent notre sincère coopération.

Air : (*Old english gentleman.*

Mr. Vanfelson ayant été appelé pour répondre à cette santé s'exprima en ces termes :

Mr. le Président,

Designé par le comité de Régie de la fête du jour, pour répondre à la santé qui vient d'être portée, j'ai hésité un instant à m'en charger, craignant de ne pouvoir rendre au sujet toute la justice qu'il mérite, en rehaussant s'il se peut l'éclat de ce banquet ; mais un moment de réflexion m'a fait sentir qu'il était du devoir de tout citoyen de rencontrer les espérances de la Patrie, et j'ai cédé à l'invitation : Si donc je faillis aujourd'hui dans ma mission, soyez bien persuadé que ce ne sera pas manque de zèle, mais faute des talents nécessaires pour y satisfaire.

Il est difficile, Monsieur le Président, de faire l'éloge d'un homme que l'on ne connait pas personnellement, et je me trouverais ici dans un étrange embarras, si ce n'était que des antécédants favorables de la vie publique de l'illustre personnage dont j'ai à vous parler l'ont précédé,